

Accompagnement vers
l'arrêt du tabac
des « publics en situation de
vulnérabilité »
en Nouvelle Aquitaine

2019/2021



L'IREPS - Qui sommes nous?



Notre objectif : la santé pour tous, en agissant pour réduire les inégalités sociales de santé.

Notre objet : la promotion de la santé et l'éducation pour la santé dans toutes ses composantes, dont la prévention du tabagisme et l'éducation thérapeutique du patient

Nos principes d'actions : Agir auprès de la population en renforçant le pouvoir d'agir et Agir auprès des décideurs pour créer des environnements favorables à la santé et au bien-être.

Nos valeurs :

- Une **démarche positive, non stigmatisante, Une approche globale de la santé,**
- **Le respect des choix et des possibilités de chacun, Une démarche participative,**
- Un souci **démocratique, La protection de l'équité sociale,**
- Une responsabilité environnementale.
- Notre ambition est d'allier engagement, expertise et accessibilité.

Oui mais concrètement :

Selon vos besoins, modalités d'actions à la carte :

- Un **CONSEIL** individualisé pour vos projets (choix des stratégies d'intervention, recherche de partenaires, définition des objectifs, évaluations, techniques d'animation, etc.),
- Des **FORMATIONS** et des **ECHANGES DE PRATIQUES** en éducation et promotion de la santé,
- Des **PROJETS DE PROXIMITÉ** en partenariat >>>> Projet Fonds addictions
- Des activités d'**AIDE A LA DÉCISION** (diagnostics, évaluations, enquêtes, etc.),
- Des supports de **DOCUMENTATION** et des outils éducatifs, dans nos centres de ressources ouverts à tous,
- Des **SITES INTERNET** et des réseaux sociaux pour faciliter l'information en santé de tous et la valorisation des initiatives existantes

Objectifs et modalités du projet



- accompagner chaque année
 - (fin 2019 réponse validation du projet /2020/2021)
- > un groupe de 10 fumeurs volontaires vers l'arrêt du tabac, grâce a un module de 6 séances sur les 6 départements ayant fait émergés des besoins.
- Ces 6 ateliers de 1h30 à 2h devront avoir lieux toutes les semaines voire tous les 15 jours en fonction des disponibilités du public.
 - Les fumeurs devront être « recrutés » dans les structures dites « prioritaires » : CHR, chantiers d'insertions, patients, femmes enceintes, personnes détenues, Centres Sociaux et culturels, missions locales ...

Les résultats attendus de la démarche



- Accompagnement soutenu et régulier des personnes volontaires avec une Co animation IREPS et professionnels formés en tabacologie ou addictologie
- Association de l'accompagnement avec la prescription de traitement de substitution nicotiques (réalisés par les professionnels lors les séances)
- Réajustement du traitement et du suivi individualisée (**hors les murs** d'une structure de soins) des personnes à chaque séance

Implantation territoriale 2020- début 2021

- Déploiement dans 6 départements de notre région, grâce sous l'impulsion d'une chargée de projets de l'Ireps
- **Charente** - Ecole de la 2nde chance à Angoulême
- **Charente-Maritime** - APF, ESAT, Appartement de coordination thérapeutique CORDIA – La Rochelle
- **Creuse** - regroupement de structures accompagnant des publics en situation de vulnérabilité
- **Deux-sèvres** – Missions locale de Niort
- **Haute-vienne**, Maison médicale de St Léo et structures locales
- **Vienne**, Mission locale centre et sud Vienne et structures de l'insertion du pays civraisien



Les Partenariats sous conventions

- Toutes les structures médico sociales et de l'insertion volontaires dans l'implication de ce projet
- Les équipes de tabacologues - addictologues – IDEs Asalée , Maison de santé pluridisciplinaire, des départements concernés



Les étapes du projet

1

Mobilisation des structures

Sept à janvier 2021

- Chaque chargée de projets en département mobilise les structures médico sociales ou de l'insertion socio- professionnelle via son réseau de partenaire

2

Mise en place du projet sur les territoires

Les 6 séances suivis et accompagnement 2 intervenants

Nov à décembre en Vienne et 1^{er} et 2nd trimestre 2021

Poursuite du suivi après les séances grâce aux professionnels

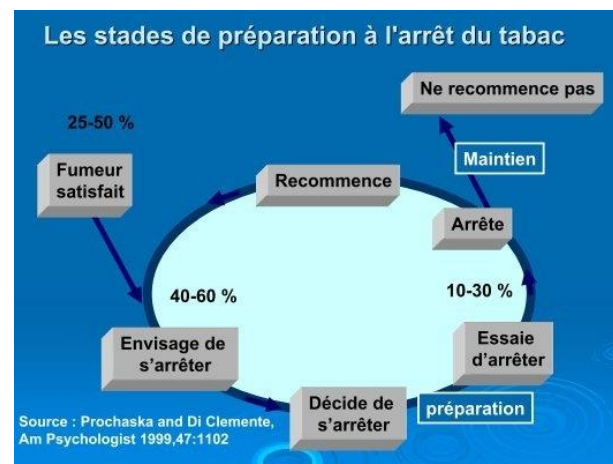
3

Evaluation de la démarche

Dernier trimestre 2021

Thèmes des 6 séances

- 1. Se connaître les premiers conseils (Semaine 1)
- 2. Comprendre le sevrage (semaine 1)
- 3. Les alternatives au tabac (sem 2)
- 4. La récupération, motivation (sem 2)
- 5. Éviter le prise de poids (sem 3)
- 6. Bilan individualisé et collectif de la démarche (semaine 4)



- Afin de **renforcer la démarche communautaire** et **d'augmenter la motivation** à l'aide des professionnels et du **partage d'expériences des publics** dans le groupe

Evaluation de la démarche

- Le contenu de ces ateliers a été **réalisé et validé par le collectif creuse sans tabac**.
- Il a montré **son efficacité depuis une dizaine d'année** (avec ajustement en fonction des évolutions en tabacologie) et l'Ireps tend à le déployer dans ces 6 départements.
- Il nécessite une évaluation spécifique, grâce à du **contenu quantitatif** (sous forme de questionnaire) ou **qualitatif** (entretiens, retours des fumeurs, des partenaires, ...)



A retenir

-Mobiliser les publics pour faire partir d'un groupe

- Septembre novembre 2020

-6 séances auprès du public volontaire

- Novembre et décembre 2020 dans la Vienne
- 2 sessions de 6 séances janvier à mai 2021 dans les autres départements - [report suite à la COVID 19](#)

Pour plus d'informations



Contact:

Amandine GUYON

Chargée de projets et coordinatrice du projet pour l'IREPS NA /

a.guyon@irepsna.org

05 46 42 24 44

Nos sites

<http://IrepsNouvelleAquitaine.org/>

www.facebook.com/IREPSNouvelleAquitaine/

@IREPSNA